



# Diligence raisonnable - Analyse de risque

La diligence raisonnable est une démarche qui peut aider les entreprises à gérer de manière efficace leurs activités de gestion de la santé et de la sécurité du travail. Pour sa part, l'aspect coercitif de la Loi C-21 nous indique les étapes minimales qu'une entreprise doit mettre en place pour démontrer son engagement. Dans les deux cas, on doit comprendre que toute démarche de prévention efficace débute obligatoirement par une analyse des dangers et des risques que l'on retrouve dans l'entreprise. En effet, comment planifier le contrôle du milieu de travail si on ne connaît pas la situation à laquelle nos employés sont exposés.

## Objectifs

*Au terme de cette formation, les participants seront en mesure de :*

- Décrire sommairement le cadre légal et réglementaire définissant les responsabilités des dirigeants de l'entreprise;
- Comprendre les devoirs qu'une entreprise doit rencontrer pour démontrer le principe de diligence raisonnable;
- Décrire le principe de diligence raisonnable comme outil de gestion de la santé et de la sécurité du travail;
- Comprendre les besoins d'analyser des situations de travail et en identifier les risques;
- Choisir des méthodes de contrôle ou d'élimination des risques.

## Éléments de contenu

*La session de formation présentera :*

- Les dispositions du Code criminel du Canada;
- Les dispositions de la LSST envers les obligations de l'employeur et le rôle des superviseurs;
- Les principes de la diligence raisonnable;
- Les notions importantes de danger et de risque;
- L'identification et l'évaluation des risques;
- La hiérarchie de contrôle des risques;
- Comment bâtir une grille complète d'analyse et de contrôle des risques.

## Public cible

Dirigeants de l'entreprise (i.e. directeur de département, superviseurs), responsables en santé et sécurité du travail, membres d'un comité santé et sécurité ou autres acteurs de l'entreprise en matière de gestion des risques.

# **Approche pédagogique**

Exposé, animation interactive, études de cas, mises en situation et discussions

Durée de la formation : 4 heures

Investissement en prévention :

500 \$ (formation en classe)

460 \$ (formation à distance)